

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 21 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DEVE 79 Contrat de cession de droits d'auteur en vue d'une exposition naturaliste au Jardin des Serres d'Auteuil (16^e)

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le code de la propriété intellectuelle ;

Vu le projet de délibération, en date du 22 juin 2021 par lequel Madame la Maire de Paris propose la signature d'un contrat de cession de droits d'auteur en vue d'une exposition naturaliste au Jardin des Serres d'Auteuil (16^e) ;

Vu le projet de contrat de cession de droits d'auteur ci-annexé ;

Vu l'avis du Conseil du 16^e arrondissement en date du 21 juin 2021 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 8^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Le contrat de cession à titre non exclusif de droits d'auteur relatif aux photographies réalisées par M. Mathieu Courdesses en vue notamment de l'organisation d'une exposition naturaliste au Jardin des Serres d'Auteuil (16^e), joint à la présente délibération, est approuvé.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le contrat.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO